



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2015-2016

JPB/JW

P.V. SECS 16

Commission de la Santé, de l'Égalité des chances et des Sports

Procès-verbal de la réunion du 12 avril 2016

Ordre du jour :

1. Bilan de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en matière de sport
2. Divers

*

Présents : Mme Nancy Arendt, M. Eugène Berger, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Cécile Hemmen, M. Alexander Krieps, Mme Josée Lorsché, M. Edy Mertens

M. Romain Schneider, Ministre des Sports
Mme Diane Adehm,
M. Marc Mathekowitsch, Ministère des Sports
M. Robert Thillens, Ministère des Sports
M. Jean-Paul Bever, Administration parlementaire

Excusés : Mme Sylvie Andrich-Duval, M. Gilles Baum, M. Georges Engel, Mme Martine Hansen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Serge Urbany

*

Présidence : Mme Cécile Hemmen, Présidente de la Commission

*

1. Bilan de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en matière de sport

La réunion de la commission de la Santé, de l'Égalité des Chances et des Sports du mardi, 12 avril 2016 voit Romain Schneider, Ministre des Sports, dresser, devant les membres de la commission, un bilan de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE en matière de sport. D'emblée, le Ministre précise que le Luxembourg s'est servi de sa Présidence semestrielle pour thématiser certaines évolutions préoccupantes et autres anomalies dans le

sport, que ce soit à un niveau national ou international. C'est ainsi que son Ministère a choisi de mettre en avant, tout au long du 2^e semestre de 2015, certains sujets lui tenant particulièrement à cœur avec la ferme intention de transformer les conclusions et leçons en découlant en autant de plans d'action nationaux susceptibles d'améliorer le cours des choses.

La dimension économique du sport

Au premier plan des sujets évoqués s'est trouvée la dimension économique du sport, c'est-à-dire la valeur économique que le sport est susceptible de générer. Alors qu'il est communément affirmé que pour un euro investi dans le sport (input d'un euro), 6 euros peuvent en être retirés (output de six euros), l'Union européenne (UE) demande à tous ses pays membres - ceci à des fins de mieux cerner la dimension économique du sport - de créer un compte satellite sport (SSA : sport satellite account)¹ et de mettre l'accent sur l'évaluation de l'impact économique par une méthode harmonisée. Dans cette optique, le Ministère des Sports vient d'intensifier ses relations avec le STATEC (Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché de Luxembourg) afin d'obtenir l'accès aux bases de données nécessaires pour améliorer la qualité du SSA luxembourgeois, le but ultime de la démarche étant que tous les Etats membres de l'UE puissent utiliser une même définition du sport et une même méthodologie pour l'établissement de leur SSA national, rendant ainsi possibles et crédibles pour la première fois les comparaisons à un niveau international. A cet effet, 1 personne du STATEC à temps plein et une personne du Ministère des Sports à mi-temps collaborent désormais à la réalisation de ce projet.

Il y a lieu de noter que le SSA se base sur la comptabilité nationale telle qu'elle est établie par le STATEC et ne reprend donc en conséquence aucune donnée des associations sans but lucratif (ASBL), à l'instar des fédérations ou clubs sportifs non obligés d'établir des déclarations fiscales ou de taxe sur la valeur ajoutée. Ces données doivent donc être prises en compte ex-post et nécessitent une attention particulière afin d'éviter tout double comptage.

Par ailleurs, toute une série de statistiques/études en relation avec le nombre de fédérations et de clubs, les recettes et les dépenses des ASBL actives dans le sport, le nombre d'arbitres, sportifs professionnels (rémunération), moniteurs de fitness ... doivent encore être élaborées afin de compléter les données du secteur « sport ».

Dans le même ordre d'idées, il importe de clairement définir les professions et métiers liés au sport pour être à même de mieux chiffrer le nombre d'emplois occupés et générés par le secteur d'activité du sport.

En parallèle, des études pourraient encore affiner l'impact du sport en général et de la pratique de diverses activités sportives sur les dépenses de sécurité sociale (économies réalisées suite à une activité physique régulière ou soutenue ; dépenses budgétisables suite à la prise en charge de blessures sportives).

Le Ministre aborde alors un autre point très important de la dimension économique du sport : les investissements et coûts inhérents, consécutifs à l'organisation de grands événements

¹ A sport satellite account (SSA) filters the national accounts for sport-relevant activities to extract all sport-related value added while maintaining the national accounts structure. SSAs permit all sport-related economic activities to show up explicitly, rather than keeping them concealed in deeply disaggregated (low-level) classifications of the national accounts. All economy-wide aggregated values are preserved

sportifs. Et de citer à ce titre l'héritage des Jeux olympiques d'été organisés en 1992 à Barcelone qui s'est révélé fructueux et est toujours vivace, alors que celui des Jeux olympiques d'été organisés en 2004 à Athènes est considéré aujourd'hui comme désastreux.² Il faut qu'ils soient mieux pris en compte et intégrés dans les calculs à effectuer par les organisateurs de tels événements. Mais de quels outils disposons-nous pour les mesurer ? Ces outils sont-ils suffisamment complets et performants ? Comment rendre davantage transparents les investissements dans les infrastructures ? A ce sujet, le Ministère des Sports se propose d'utiliser les prochains championnats du monde de cyclo-cross, se déroulant les 28 et 29 janvier 2017 à Belvaux, comme projet-pilote. Cet événement, un des plus grands événements sportifs de ces dernières décennies organisés au Luxembourg, drainera les foules - les organisateurs attendent jusqu'à 70.000 visiteurs pour les jours de course - et aura valeur de test pour mieux cibler les coûts et les gains à attendre de l'organisation de ce genre de manifestation sportive.

L'intégration à travers le sport

Le sport peut constituer un formidable vecteur d'intégration sociale, notamment pour les jeunes défavorisés en situation de risque d'exclusion, mais aussi pour les jeunes migrants et migrants en général. Il peut donner un véritable sentiment d'appartenance à des jeunes en mal de perspectives et de repères pour qu'ils puissent mieux s'intégrer dans une société par laquelle ils se sentent a priori rejetés. Le sport recèle aussi un potentiel éducatif inestimable, car il sait véhiculer des règles et des notions telles que la solidarité, la collégialité, le fair-play, le respect de soi et d'autrui, l'endurance, l'abnégation, l'unité et la volonté de se battre jusqu'au bout.

En matière sportive et au niveau des vestiaires, la différence ne joue plus. C'est la raison pour laquelle, aux yeux du Ministre des Sports, l'intégration par le sport doit être considérée comme un élément-clé dans le cadre du phénomène migratoire actuel en Europe. Et d'ajouter que le Luxembourg est bien placé en la matière sachant qu'il a su intégrer en son sein des milliers de jeunes gens, issus des flux migratoires les plus divers, que ce soit en provenance de l'Italie, du Portugal, du Cap-Vert ou encore des Balkans de l'Ouest.

Des instruments financiers, que ce soit à un niveau européen - à l'image d'Erasmus + - ou à un niveau national - à l'instar de l'œuvre de secours national Grand-Duchesse Charlotte - sont susceptibles d'être sollicités en vue de faire avancer l'intégration sociale des jeunes défavorisés et des migrants par le sport.

² Contrairement à d'autres villes organisatrices des Jeux olympiques qui n'ont pas forcément réfléchi à la reconversion des infrastructures, Barcelone s'est affirmé comme un modèle du genre. L'événement de 1992 a profondément transformé la cité catalane et changé l'image de Barcelone grâce à la création de 70 % d'espaces verts supplémentaires, l'ouverture de la ville sur la mer, la construction de logements à des prix raisonnables et la transformation de l'économie urbaine. Au-delà de la viabilité des installations sportives, l'organisation des Jeux a profondément amélioré l'attractivité de Barcelone. Aujourd'hui, la deuxième ville d'Espagne est devenue une destination très prisée des touristes du monde entier. Madrid, candidate à l'organisation des Jeux olympiques de 2020, espère être à son tour choisie pour connaître le même succès.

A Athènes, ville organisatrice des Jeux olympiques d'été de 2004, beaucoup des sites olympiques construits à l'époque sont aujourd'hui abandonnés et se trouvent dans un état délabré. Pour beaucoup de Grecs qui s'étaient enorgueillis à l'époque, les Jeux olympiques sont aujourd'hui une source de colère, alors que le pays connaît la dépression, un chômage record et la pauvreté. Au point qu'ils se demandent aujourd'hui en quoi la Grèce, un des plus petits pays à avoir jamais organisé les Jeux, a bénéficié de l'événement, qui a coûté des milliards d'euros.

En matière d'intégration des jeunes par le sport, le bénévolat joue également un rôle crucial. Dans ce cadre, l'Office luxembourgeois de l'intégration et de l'accueil (OLAI) et le Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.) essaient de sensibiliser l'opinion publique. Quant aux fédérations sportives, elles mettent des vade mecum à disposition pour intégrer le mieux possible les jeunes et en particulier les jeunes réfugiés par le sport dans les disciplines qu'elles représentent.

Edwin Moses, double champion olympique (en 1976 et 1984) et double champion du monde (en 1983 et 1987) du 400 mètres haies, à qui le sport a tellement donné, souhaite désormais rendre au sport une partie de ce qu'il lui a offert et d'en faire bénéficier le plus grand nombre de jeunes, notamment des jeunes défavorisés.

A l'occasion d'un Conseil « Sport » le 24 novembre 2015 à Bruxelles, où il fut notamment question du potentiel éducatif du sport pour les jeunes - y compris les jeunes migrants -, les ministres européens du Sport ont pu accueillir Edwin Moses, Président de l'académie des Laureus World Sports Awards. Par le biais de 150 projets différents à travers le monde soutenus par sa fondation - la « Laureus Foundation » -, le champion américain entend accroître la participation sportive de tous et promouvoir l'utilisation du sport comme outil de changement social afin d'aider les jeunes défavorisés à travers le monde.

Un tel projet, soutenu par la « Laureus Foundation », pourrait-il voir le jour au Luxembourg ?

La question fait monter au créneau une représentante CSV qui fait remarquer que dans le cadre de la création d'une fondation au Luxembourg du type de celle d'Edwin Moses se poserait tout de suite la question de savoir quel secteur, quelle région et quelle discipline sportive seraient impactés. Par ailleurs, la députée donne à penser que l'intégration par le sport ne peut réussir que grâce à un bon encadrement.

Un représentant DP vient alors à s'interroger sur la (les) raison(s) qui pousse(nt) les enfants de migrants à arrêter, à un moment donné, toute pratique sportive ? Il suggère qu'il serait intéressant que le Ministère de l'Education nationale établisse des statistiques en la matière. Le Ministre des Sports le renvoie alors à un projet réalisé à Diekirch avec l'aide du Dr Theisen qui, en comparant des étudiants belges à des étudiants luxembourgeois du même âge, a clairement pu démontrer que le sport peut être un véritable adjuvant thérapeutique et une mesure de protection efficace en matière de santé. Là où le sport est érigé en véritable matière et enseigné comme tel à l'école, le bien-être physique et mental des élèves est bien meilleur qu'auprès de lycéens qui ne s'adonnent que très irrégulièrement à une quelconque activité sportive.

Au sujet de l'intégration par le sport, une représentante de déi gréng n'oublie pas de mentionner les efforts consentis en la matière par le Ministère des Sports en faveur de l'intégration des sportifs handicapés, ce qui lui a valu un prix (award) décerné par les Special Olympics en 2015.

La « double projet » (« dual career »)

Selon le Ministre des Sports, il n'existe pas de structure claire au Luxembourg pour que les sportifs de haut niveau puissent mener à bien une « dual career » leur permettant, une fois leur carrière terminée, de disposer d'un emploi qualifiant ou d'une formation pour effectuer des études supérieures.

Même s'il existe un groupe de suivi « dual career » composé de représentants du ministère des Sports, du Sportlycée et du patronat, une vraie structure « dual career » n'a pas encore pu s'épanouir, trop de questions restant encore en suspens à l'heure qu'il est :

- de quel budget, une telle structure devrait-elle disposer ?

- où commencer et où s'arrêter ? Est-ce que cette structure n'accueillera que des sportifs de haut niveau et/ou est-elle aussi censée d'être un point de chute pour de jeunes sportifs talentueux, promis à un bel avenir ?
- quel statut pour les sportifs de haut niveau et professionnels au Luxembourg ? Un vrai statut juridique pour sécuriser leur situation juridique et sociale, à l'image p.ex. du statut de l'artiste ?
- établissement de contrats de performance liant l'athlète de haut niveau à l'Etat luxembourgeois ?
- de quelle reconversion les sportifs de haut niveau devraient-ils pouvoir bénéficier sachant que la Section de Sports d'Elite de l'Armée (SSEA) a pour but d'accueillir des sportifs qui, voulant s'adonner à plein temps au sport de haut niveau, sont prêts à rejoindre l'Armée en tant que volontaires ?

Toutes ces interrogations font réagir une représentante CSV pour qui l'absence d'une véritable structure d'accueil et de coordination en la matière est en cause. Pour voir éclore un véritable « superman » ou une véritable « superwoman » luxembourgeois au niveau international, il faut que l'athlète en question puisse intégrer des structures étrangères, plus aptes à promouvoir son talent. Se pose dès lors la question du réseau.

La grande partie des sportifs de haut niveau luxembourgeois n'entendant pas sacrifier leurs études pour se consacrer exclusivement à la pratique de leur discipline : dès lors, il faut trouver le bon équilibre entre sport et études. D'où toute la difficulté résidant dans l'élaboration d'un statut leur permettant de préparer leur seconde voie professionnelle avant la fin de leur carrière sportive. Comme les sportifs de haut niveau n'ont pas toujours conscience de l'importance de préparer leur « après-carrière » et qu'ils ne disposent pas toujours des informations sur les divers dispositifs existants, il est impératif que les différentes fédérations, par l'intermédiaire d'une personne disponible et formée à ces questions, soient l'interlocuteur premier des athlètes et les accompagnent dans la construction d'un projet professionnel adapté à leur carrière sportive.

La promotion de l'activité motrice, physique et sportive des enfants en bas âge (0-5 ans)

Lors de la 2^e journée du Conseil « Education, Jeunesse, Culture, Sport » le 24 novembre 2015 à Bruxelles, les ministres du Sport des Vingt-huit ont adopté des conclusions sur la promotion de l'activité motrice, physique et sportive chez les enfants. Celles-ci invitent les Etats membres de l'UE à élaborer des approches transversales et des stratégies intégrées englobant le sport, la santé, l'éducation, l'environnement, les transports, l'urbanisme et d'autres secteurs pertinents tout en soulignant que « l'éducation physique à l'école est potentiellement un outil efficace en vue d'une plus grande prise de conscience de l'importance que revêt l'activité physique bienfaisante pour la santé ».

Devant les députés de la commission, le ministre des Sports rappelle que les conclusions adoptées par ses pairs lors de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE constatent que le degré d'activité physique des enfants a diminué ces vingt dernières années et qu'il existe une prévalence croissante chez les enfants de problèmes de surcharge pondérale et d'obésité. Ainsi, près de 7% des budgets nationaux de santé dans l'UE sont consacrés chaque année au traitement de maladies liées à l'obésité. Les conclusions relèvent aussi que, ces dernières années, les habitudes quotidiennes des jeunes enfants ont changé avec les nouveaux modèles de loisirs (télévision, Internet, jeux vidéo, smartphone, etc.) et que cette évolution coïncide avec l'augmentation des problèmes de surpoids et d'obésité chez l'enfant. C'est la raison pour laquelle il est impératif d'encourager tous les enfants (y compris ceux souffrant d'un handicap) à pratiquer une activité physique afin de prévenir ces problèmes de santé et de développement chez les enfants.

Il faudra encore davantage mettre l'accent sur l'importance du processus d'apprentissage dénommé « développement moteur » lors de la petite enfance dans les structures d'éducation et d'accueil qui ne se fait pas automatiquement. D'où la nécessité de créer des activités physiques pour les enfants et de renforcer la sensibilisation à cette problématique.

En se basant sur les recommandations élaborées par un groupe d'experts sur la pratique d'une activité physique bienfaisante pour la santé - groupe d'experts créé dans le cadre du 2^e plan de travail de l'UE en faveur du sport 2014-2017 -, le Ministre des Sports attire encore une fois l'attention des députés sur la période précédant l'enseignement préscolaire et scolaire. Et de rappeler qu'il faudra intensifier les démarches pour amener les établissements scolaires à instaurer un cadre de coopération avec les organisations sportives afin de promouvoir les activités aussi bien scolaires qu'extrascolaires. Inutile de préciser dans ce contexte qu'il sera aussi nécessaire d'encourager les parents, la famille ainsi que la collectivité au sens large à participer activement à des activités physiques avec les enfants pour qu'ils y prennent goût, ceci bien entendu dans des lieux adaptés.

Au Luxembourg, le plan d'action national « Gesond iessen, méi bewegen (GIMB) », en place depuis juillet 2006 et piloté par un comité interministériel formé de représentants du Ministère de la Santé, du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, du Ministère de la Famille et de l'Intégration ainsi que du Ministère des Sports, est censé inciter la population - dont notamment les enfants et les jeunes - à augmenter leur activité physique.

L'édition 2015 de la traditionnelle « journée nationale GIMB », organisée depuis 2007 par le comité interministériel, fut entièrement placée sous le thème de la motricité et de l'activité physique des enfants en bas âge (0-5 ans). Il s'agit maintenant de continuer dans cette voie et de mobiliser tous les acteurs potentiels, nombreux à pouvoir faire bouger les choses.

Le Ministère des Sports a non seulement profité de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne pour mettre l'accent sur la motricité et l'activité physique des enfants en bas âge (0-5 ans), mais aussi pour promouvoir en général une plus grande activité physique auprès de toute la population. Sur base de toutes les réunions et conférences ayant eu lieu au cours de la Présidence et relatives à la promotion de l'activité physique, le Ministère a essayé de dégager 5 blocs sur lesquels il entend appuyer son action en la matière à l'avenir.

Et au Ministre des Sports de citer dans l'ordre :

- **une actualisation du PAN GIMB avec une extension dans le domaine de l'activité physique.** Ce plan d'action, datant de 2006, fut ravivé en 2011, non seulement avec le concours de 5 ministères, mais avec celui du Gouvernement tout entier. Basé sur 6 axes, le plan d'action a impacté plus ou moins intensément un certain nombre de domaines parmi lesquels le sport, la santé, l'éducation, les transports, etc. Il s'agit maintenant de dresser un bilan et de mettre sur pied un nouveau PAN GIMB en tenant compte des expériences faites (que faudra-t-il garder, conserver et même étoffer et développer ?). Il s'agira aussi d'élaborer un nouveau budget permettant à chaque ministère de lui fournir les moyens dont il aura besoin, d'établir de nouveaux critères en matière d'innovation et d'assurer une bonne coordination entre les différents domaines. La coordination s'avère importante et alors que le Ministère des Sports avait déjà engagé, il y a deux ans, une coordinatrice en ce sens, il veillera à ce que la coordination soit encore peaufinée et améliorée ;
- **l'information, la sensibilisation et la promotion.** Quels moyens mettre à disposition pour informer, sensibiliser et promouvoir l'activité physique et quels groupes cibler? Il

faudra aussi faire le tri dans les campagnes d'information, de sensibilisation et de promotion quitte à privilégier celles qui ont porté leurs fruits et à mettre au placard les autres. Dans cet ordre d'idées, l'atelier d'animation et d'information « Krabbel a Wibbel » (0 -3 ans) devrait être promu et transformé en plateforme de présentation pour les professionnels oeuvrant sur le terrain de la petite enfance. De même, la journée nationale GIMB mériterait d'être encore davantage mise en exergue tout autant que les « good practices » émanant des différents domaines ainsi que des communes. Un accent particulier devrait aussi être mis sur l'élaboration d'un futur guide pratique, le renouvellement du site Internet www.sports.lu ainsi que la mise à disposition d'« infocorners » pour la petite enfance, non seulement à destination des petits enfants, mais aussi de leurs parents ;

- **l'éducation formelle, non formelle et informelle.** Dans ce domaine. il s'agira d'attacher une importance particulière aux compétences et qualifications des encadrants (professionnels et bénévoles) dans le sport, mais aussi au niveau de la mise en place du nouveau chèque-service, ainsi qu'au niveau des écoles et des structures afférentes (maison-relais, crèches) ;
- **le volet de l'échange de bonnes pratiques et de la valorisation des bonnes pratiques** qu'il s'agira d'évaluer. A cet effet. il faudra aussi penser à noter les 5 projets-pilotes exécutés dans différentes communes, c'est-à-dire estimer sans complaisance lesquels méritent d'être conservés et ceux qui n'ont pas atteint les objectifs fixés et les raisons à cela. Il faudra étendre les projets-pilotes qui ont réussi à d'autres communes et en activer d'autres, car il y en a suffisamment en attente. Parmi les projets-pilotes exécutés, il y en a certains qui ont très bien fonctionné et d'autres beaucoup moins. Comme souvent, cela n'était pas dû à la qualité intrinsèque du projet, mais à la mésentente régnant entre les personnes devant l'exécuter et qui n'ont pas toujours tiré dans la même direction ;
- **le volet budgétaire** constitué des ressources budgétaires suffisantes afin d'être à même de mutualiser les efforts des partenaires dans les différents ministères et de garantir un bon encadrement grâce à du personnel qualifié. Le seul bénévolat, même s'il est le bienvenu, ne suffira pas et il faudra budgétiser encore un peu plus de moyens aux fins d'avancer dans la bonne direction.

Suite aux explications ministérielles fournies, une représentante CSV intervient pour faire savoir que parmi tous les sujets sur lesquels le Ministre vient de s'étendre, celui de la promotion de l'activité motrice, physique et sportive auprès des enfants en bas âge (0-5 ans) constitue, à ses yeux, le plus important. Elle se dit convaincue du fait que si l'on veut améliorer cette activité auprès des plus jeunes, il faudra sortir de la logique et de l'état d'esprit qui n'a que trop prévalu au Luxembourg, depuis trop longtemps déjà, surtout au niveau de la garde et de l'éducation des enfants. Arguant qu'elle connaît des cas où les enfants sont interdits de parler dans les crèches et doivent rester sagement assis, elle salue le fait que nous avons enfin pris conscience que la voie empruntée jusqu'à présent ne pouvait mener que dans un cul de sac. Elle se dit persuadée que les responsables en la matière n'ont plus besoin d'organiser des ateliers, d'établir des bilans ou commander des évaluations puisque tout le monde sait entretemps où le bât blesse. Les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour améliorer la motricité chez au moins 12% des jeunes enfants au Luxembourg est là pour le rappeler.

La députée voit surtout des difficultés dans la mise en pratique des concepts pour améliorer la motricité auprès des plus petits étant donné que l'on ne peut pas éternellement compter sur la bonne volonté de quelques enseignants et éducateurs ou se référer à des projets-pilotes menés dans l'une ou l'autre commune. A son avis, si nous retenons comme modèle de société que les deux parents vont travailler et qu'ils confient leurs enfants à des

garderies, crèches ou autres maisons-relais, alors il nous faut aussi du personnel formé, qualifié qui puisse aider les enfants à améliorer leur motricité et solliciter leur éveil à l'activité physique et sportive. D'où l'importance d'une formation transversale des éducateurs. Et d'interpeller le Ministre s'il compte l'assurer par l'intermédiaire d'une formation continue ou s'il ne faut pas créer de toutes pièces une nouvelle profession qui s'occupera à activer physiquement les enfants pendant au moins une heure par jour.

A cela, le Ministre des Sports lui répond qu'en participant à la présente réunion, il se trouve dans son rôle d'éclairer les députés de la commission des Sports sur ce qui a été le bilan de la Présidence luxembourgeoise de l'UE en matière de sports. Un autre aspect de sa démarche de cet après-midi constitue à prendre le pouls de la commission et entendre les uns et les autres se prononcer sur les volets de ce bilan qui mériteraient d'être implémentés (mis en application) sur le plan national.

Le Ministre saisit l'occasion pour dire tout le bien qu'il pense des 5 projets-pilotes et de les qualifier pour le moins d'instructifs. à l'image p.ex. de celui cherchant à faire fonctionner la Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Primaire (LASEP) autrement. en association avec les clubs sportifs locaux et l'école afin de pouvoir capter les enfants ne disposant pas d'une licence dans un club. Il s'agit bien de cibler cette catégorie d'enfants afin de les inciter à une pratique sportive régulière et non ceux qui sont déjà membres de plein de clubs.

Par ailleurs, le Ministre évoque 3 autres actions concrètes entreprises et sur lesquelles son ministère se focalise en ce moment, à savoir :

- l'élaboration d'un plan-cadre jeune enfance avec des collaborateurs du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse proposant toute une série de nouvelles pistes pour sortir des sentiers battus en matière de motricité ;
- prévoir de véritables salles de motricité dans les nouvelles infrastructures censées être réalisées dans le cadre du 11e plan quinquennal ce qui pourrait constituer une vraie plus-value ;
- la création, à la rentrée prochaine, d'une formation spécialisée de l'éducateur en matière d'éducation physique.

Dans la foulée et pour mieux thématiser les différents volets - la dimension économique du sport ; l'intégration à travers le sport ; le « double projet » (« dual career ») ; la promotion de l'activité motrice, physique et sportive des enfants en bas âge (0-5 ans) - que le Ministre des Sports vient d'évoquer, une députée de déi gréng propose l'organisation d'un débat de consultation à la Chambre des Députés où l'occasion serait alors fournie aux différentes forces politiques en présence de se positionner et de se prononcer.

2. Divers

Le Ministre des Sports propose la tenue prochaine d'une réunion jointe avec la commission du Développement durable afin de présenter, en compagnie de son homologue du MDDI, aux députés desdites commissions les travaux de modernisation relatifs au stade d'athlétisme de l'Institut national des sports (INS).

Luxembourg, le 21 avril 2016

La secrétaire,
Jean-Paul Bever

La Présidente,
Cécile Hemmen